

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue mardi le 6 juin 2017, à 19 heures, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents

Madame la conseillère : Mélanie Simard
Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard
Sylvain Michon
Pierre-Luc Leblanc
Martin Bazinet

Est absent :

Monsieur le conseiller : Rosaire Phaneuf

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

**2- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 124-06-17**

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard

Appuyé par Martin Bazinet

Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour et d'y ajouter le point suivant :

27.1 Construction du gymnase/centre communautaire – Paiement suite au décompte # 2

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2017
4. Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 mai 2017
5. Acceptation des comptes
6. Période de questions
7. Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
8. Loisirs – Information des représentants du CCL
9. Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales – Nomination d'un représentant de la Municipalité de La Présentation pour les enchères
10. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Demande de subvention
11. Therrien Couture avocats S.E.N.C.R.L.– Mandat
12. Adoption de l'entente type – Convention à intervenir entre la Municipalité et la Fabrique de Paroisse de La Présentation
13. Projet domiciliaire sur le terrain de la Fabrique – Approbation des plans et devis
14. Avis de motion – Projet de règlement d'emprunt numéro 214-17 décrétant le paiement d'une quote-part pour permettre l'ouverture de nouvelle rue sur une partie du lot 3 407 742 et autorisant un emprunt pour en acquitter les coûts
15. ADMQ – Formation sur les élections municipales 2017
16. Projet de loi numéro 122 – Demande d'adoption du projet de loi avant les élections municipales du 5 novembre 2017

17. Remplacement du climatiseur/chauffage au bureau municipal
18. Appel de candidature pour le poste de coordonnatrice des loisirs
19. Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées – Proclamation
20. Autorisation de passage – Tour CIBC Charles-Bruneau
21. Résolution mandatant un entrepreneur pour procéder au nettoyage et à l'enlèvement des causes d'insalubrité se trouvant sur l'immeuble sis au 1425, rang Salvail Sud
22. Avis de motion – Projet de règlement numéro 213-17 modifiant Le règlement relatif au plan d'urbanisme numéro 06-80 afin de modifier les affectations au sol à l'intérieur du périmètre urbain ainsi que les grandes orientations concernant l'ensemble paroissial
23. Adoption du premier projet de règlement numéro 213-17 modifiant Le règlement relatif au plan d'urbanisme numéro 06-80 afin de modifier les affectations au sol à l'intérieur du périmètre urbain ainsi que les grandes orientations concernant l'ensemble paroissial
24. CPTAQ – Appui à la demande d'autorisation des Entreprises Yvon et Luc Beuregard SENC – Lot 3 698 599, rang Salvail Nord
25. Travaux de lignage des routes – Approbation du devis – Invitation des soumissionnaires
26. MTQ – Contrat d'entretien d'hiver pour le rang des Grands-Étangs – Approbation du contrat
27. Divers
 - 27.1 Construction du gymnase/centre communautaire – Paiement suite au décompte # 2
28. Dépôt de la correspondance
29. Période de questions
30. Levée de l'assemblée

3- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2017 RÉSOLUTION NUMÉRO 125-06-17

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé par Martin Bazinet
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2017, tel que rédigé.

4- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 MAI 2017 RÉSOLUTION NUMÉRO 126-06-17

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Sylvain Michon
Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 mai 2017, tel que rédigé.

5- ACCEPTATION DES COMPTES RÉSOLUTION NUMÉRO 127-06-17

PAIEMENTS ANTICIPÉS

L1700036	D	Télébec Ltée	243,27	\$	Téléphonie - Bureau
L1700037	I	Hydro-Québec	4 287,70	\$	Électricité - Emplacements divers
L1700038	I	Ministre du Revenu du Québec	6 876,33	\$	DAS et contr - Avril 2017
L1700039	I	Agence des douanes et du revenu	2 317,55	\$	DAS et contr - Avril 2017
L1700040	I	Retraite-Québec	924,81	\$	Cotisations élus - RREM - Avril
L1700041	I	Desjardins Sécurité Financière	2 912,33	\$	Assurance collective - Mai
L1700042	I	Desjardins Sécurité Financière	1 083,28	\$	REER employés - Cotisations Avril
L1700043	I	Services de cartes Desjardins	103,95	\$	Café et ajust frais permis RACJQ
L1700044	D	Telus	59,81	\$	Cellulaire Voirie - 22/04 au 21/05

L1700045	I	Divers - Remboursement Visa	86,00	\$	Remb CDJ fait par Crédit Visa
C1700219	I	Fonds d'information sur le territoire	8,00	\$	Avis de mutation - Avril 2017
C1700220	I	R. Bazinet et Fils Ltée	424,61	\$	Carburant - Véhicules municipaux
C1700221	I	Ressorts Maska inc.	115,61	\$	Inspection et vignette - GMC Sierra
C1700222	R	Ville de St-Hyacinthe	568 629,26	\$	Dcpte #1 - Travaux 2016 P-Étangs
C1700223	D	Petite Caisse	420,95	\$	Eau-Poste-Pap-Rép-Matinées gourm
C1700224	R	Aurèle Lussier	517,39	\$	Balayage trottoirs et piste cyclable
C1700225	R	Covabar	50,00	\$	Renouv. affiliation 2017-2018
C1700226	D	Josiane Marchand	109,80	\$	Frais dépl - Form DGEQ - 3-4 mai
C1700227	D	Excavation Luc Beaugard inc.	553,03	\$	Rép trou pavage - Rang Salvail-sud
C1700228	R	VWR International Co.	848,29	\$	Colorimètre et réactifs - Eaux usées
C1700229	D	Rubanco	357,17	\$	Fournitures de bureau diverses
C1700230	I	Postes Canada	228,31	\$	Publipostage - Journal avril
C1700231	D	Groupe Maska inc.	173,43	\$	Courroie - Soufflante usine épuration
C1700232	D	Électronique Michel Chatigny	212,70	\$	Ajust caméras - Modif Internet
C1700233	R	Alexandre Lussier	450,00	\$	Loc chapiteau et transp -9 avril 2017
C1700234	R	Clôtures Distinction	9 195,36	\$	Dépl abri joueurs et clôtures - Balle
C1700235	I	Kemira Water Solutions Canada inc	3 158,82	\$	Alun - Étangs aérés
C1700236	I	Groupe Environex	862,49	\$	Analyses - Eaux potable et usées
C1700237	D	Bauval Tech-Mix	128,62	\$	Asphalte froid
C1700238	R	Asisto inc.	3 089,96	\$	Essais surdosage - Étangs - 25%
C1700239	D	Vizimédia	172,46	\$	Renouv - Héberg et nom domaine
C1700240	R	Association des Camps du Québec	896,23	\$	Formation animateurs CDJ - 13 mai
C1700241	R	Entreprises Myrroy inc.	1 006,61	\$	Balayage des rues
C1700242	R	Électronique Michel Chatigny	1 810,86	\$	Télévision Pavillon - CDJ
C1700243	I	Groupe Maskatel LP	80,43	\$	Internet - Bassin eau potable
C1700244	I	IT Cloud Solutions	55,94	\$	Ajust forfait - Copies sécurité
C1700245	R	Alain Mirande	323,08	\$	Remb - Achat de matériel de soccer
C1700246	R	Konica Minolta	242,71	\$	Loc photocopieur Juin - Copies Avril
C1700247	R	Groupe Drumco Construction inc.	356 616,90	\$	Constr gymnase - Décompte # 1
C1700248	R	Telmatik	2 989,35	\$	Système d'alerte aux citoyens
C1700249	D	STE IP - DCIBEL Communication	146,60	\$	Config cartes Pavillon - Chg Internet
			972 770,00	\$	

SALAIRES VERSÉS EN MAI 2017

25 629,23 \$

D: Dépenses faites par délégation

I : Dépenses incompressibles

R: Dépenses autorisées par résolution

COMPTES À PAYER

Aquatech inc.	2 296,74	\$	Traitement des eaux usées - Mai 2017
Aquatech inc.	367,95	\$	Prélèvements eau potable - Mai 2017
Aquatech inc.	82,32	\$	Ajust tarifs - Rétroactif 2017
Asisto inc.	880,98	\$	Vérif débit du déversoir
Asisto inc.	3 089,96	\$	Essais de surdosage - Étangs - 25%
Blanchette Valérie	160,00	\$	Animation - Parcours cyclable - Avril et mai
Catsports Mikasa Canada	918,83	\$	Équipement sportif-Subvention Kino-Québec
Construction Cyrbault inc.	2 012,06	\$	Nivelage suite ajout pierre - Salvail nord
CYS experts-conseil	9 629,16	\$	Constr gymnase-Décompte # 3-Suivi de projet
Desmarais Debbie	240,00	\$	Animation-Parcours cyclable-Avril et mai
Entreprises B.J.B. inc.	450,48	\$	Installation des oriflammes
Entreprises B.J.B. inc.	364,62	\$	Prise télé Pavillon - Vérif fil souterrain
Entreprises Réjean Desgranges inc.	10 236,38	\$	Ajout de pierre - Rang Salvail nord

Excavation Laflamme et Ménard inc.	17 871,46 \$	Inst système Bionest - 1432, Salvail nord
Excavation Luc Beauregard inc.	2 155,78 \$	Sable pour terrain de balle
Excavation Luc Beauregard inc.	1 118,19 \$	Criblure & pierre-Dépl clôture et rép affaiss
Excavation Luc Beauregard inc.	319,06 \$	Rép fuite d'eau - Grand Rang
Glissières de sécurité JTD inc.	9 750,80 \$	Installation et rép de glissières de sécurité
Impressions KLM	1 235,98 \$	Journal municipal - Mai 2017
Location d'équipements Maska	2 158,61 \$	Loc. de nacelle-Ouverture des filets de balle
Ministre des Finances	157 373,00 \$	Services de la Sûreté du Québec - 1er vers / 2
Ministre des Finances	88,00 \$	Permis de réunion - 27 octobre 2017
Ministre des Finances	45,00 \$	Permis de réunion - 24 août 2017
MRC des Maskoutains	48 207,00 \$	Quote-part 2017 - 2e versement de 2
MRC des Maskoutains	50,00 \$	Contribution pour les Matinées gourmandes
Patrick Archambault Transport inc.	560,51 \$	Achat de sable - Terrain de volleyball
Régie A.I.B.R.	12 799,04 \$	Eau consommée-Du 30/03/2017 - 01/05/2017
Régie interm d'Acton et Maskoutains	8 151,80 \$	Résidus domestiques - Mai 2017
Régie interm d'Acton et Maskoutains	3 223,22 \$	Matières recyclables - Mai 2017
Régie interm d'Acton et Maskoutains	4 243,00 \$	Matières organiques - Mai 2017
Régie interm d'Acton et Maskoutains	346,08 \$	Vidange d'installations septiques - Mai 2017
SPA Drummond	3 399,01 \$	Contrôle animalier - 1er versement de 2

TOTAL DES COMPTES À PAYER

303 825,02 \$

MONTANTS ENCAISSÉS EN MAI 2017

Dépôts au comptoir

Taxes et droits de mutations	632 105,62 \$
Permis émis	940,00 \$
Subvention - Fête nationale	1 221,00 \$
Inscriptions - Camp de jour	22 420,00 \$
Publicité	75,00 \$
Location du Pavillon	150,00 \$
Abrasifs - St-Barnabé-sud	156,55 \$
Déneigement - Ville de Saint-Hyacinthe	2 035,13 \$
Divers - Puisard installé	500,00 \$
Divers - Vente de dos d'ânes	200,00 \$
Divers - Remb permis d'alcool	145,00 \$
Divers - Remb TPS-TVQ - Régie	1 054,52 \$
Divers - Remb pour bris au Pavillon	27,56 \$
Divers - Loyer pour Dek hockey	12 000,00 \$

TOTAL

673 030,38 \$

Dépôts directs

Remb MAPAQ	8 166,74 \$
Subv MTQ - Déneigement Grands-Étangs	4 197,05 \$

GRAND TOTAL

685 394,17 \$

Considérant les rapports remis aux élus et les informations données concernant les comptes et salaires payés, les montants encaissés et les comptes a payé;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Sylvain Michon

Et résolu à l'unanimité

De ratifier les paiements anticipés effectués en mai 2017 pour un montant total de 972 770,00 \$;

De ratifier le paiement des salaires versés en mai 2017, au montant total de 25 629,23 \$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer listés pour juin 2017, au montant total de 303 825,02 \$;

De prendre acte de la perception des revenus du mois de mai 2017, au montant de 685 394,17 \$.

6- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

7- RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Monsieur le conseiller Sylvain Michon, délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, donne un rapport sommaire des sujets discutés lors de la séance du mois de mai 2017.

Plusieurs échanges ont eu lieu concernant des dossiers administratifs dont la relocalisation de l'écocentre situé à Saint-Hyacinthe.

8- LOISIRS – INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DU CCL

La présidente du CCL, Madame Mélanie Simard informe les membres du Conseil des derniers développements au sein des Loisirs.

Nous avons eu beaucoup d'inscriptions encore une fois pour le cours de gardiens avertis. L'activité est très populaire et est à refaire l'année prochaine.

La fête familiale du printemps à encore une fois été apprécié. L'activité sera reportée pour la prochaine année.

Malheureusement, les camps de jour spécialisés ont dû être annulés à cause du manque d'inscription.

Le projet de Trottibus est un franc succès. Très belle initiative.

L'organisation des autres activités est en cours. Le prochain CCL aura lieu le 11 septembre 2017.

9- VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION POUR LES ENCHÈRES RÉSOLUTION 128-06-17

Considérant la résolution numéro 42-03-17 concernant les taxes impayées au 7 mars 2017;

Considérant que le 8 juin 2017, la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales aura lieu à la MRC des Maskoutains;

Considérant que la MRC nous a confirmé que les dossiers sont réglés en date du 6 juin 2017 mais que nous n'avons pas encore reçu le paiement;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

De mandater le maire Claude Roger et la directrice générale Josiane Marchand à enchérir pour et au nom de la Municipalité de La Présentation lors de la vente pour taxes qui aura lieu à la MRC des Maskoutains le 8 juin 2017 à 10h, le cas échéant.

**10- PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – DEMANDE DE SUBVENTION
RÉSOLUTION NUMÉRO 129-06-17**

Considérant que la députée Chantal Soucy dispose d'un budget discrétionnaire pour octroyer des subventions aux municipalités de sa circonscription dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM);

Considérant que la Municipalité prévoit des travaux admissibles à ce programme de subvention;

Il est proposé par Sylvain Michon
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De transmettre à madame la députée Chantal Soucy, une demande de subvention pour l'exercice financier 2017-2018, dans le cadre du PAARRM, au montant de 40 000\$ pour des travaux de voirie prévus aux rangs Salvail Nord, Salvail Sud, rue Principale et sur la nouvelle rue du projet domiciliaire de la Fabrique.

**11- THERRIEN COUTURE AVOCATS S.E.N.C.R.L. – MANDAT
RÉSOLUTION NUMÉRO 130-06-17**

Considérant que la Municipalité doit se représenter en cour municipale concernant un constat d'infraction qui a été envoyé le 7 février dernier;

Considérant que le défendeur conteste le constat d'infraction ainsi que le règlement d'urbanisme de la Municipalité;

Considérant que nous devons mandater notre service juridique concernant ce dossier;

Il est proposé par George-Étienne Bernard
Appuyé par Pierre-Luc Leblanc
Et résolu à l'unanimité

De mandater Therrien Couture avocats S.E.N.C.R.L. pour représenter la Municipalité dans ce dossier au montant estimé de 1 500\$;

D'autoriser le paiement de la dite facture.

**12- ADOPTION DE L'ENTENTE TYPE – CONVENTION À INTERVENIR ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LA FABRIQUE DE PAROISSE DE LA PRÉSENTATION
RÉSOLUTION NUMÉRO 131-06-17**

Considérant que Monsieur Christian Morin, représentant de la Fabrique de Paroisse de La Présentation a soumis à la Municipalité de La Présentation un projet domiciliaire et d'implantation de services municipaux sur une partie du lot 3 407 742;

Considérant que le conseil municipal veut permettre la construction d'une nouvelle rue, sur une partie du lot 3 407 742;

Considérant que la directrice générale a préparé une convention (Annexe A) à intervenir entre la Municipalité et la Fabrique de Paroisse de La Présentation, selon les modalités établies par le conseil municipal;

Il est proposé par Sylvain Michon
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'approuver les termes de l'entente-type (Annexe A) et d'autoriser le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la directrice générale, ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe, à signer ladite convention entre la Municipalité et la Fabrique de Paroisse de La Présentation.

**13- PROJET DOMICILIAIRE SUR LE TERRAIN DE LA FABRIQUE – APPROBATION DES PLANS ET DEVIS
RÉSOLUTION NUMÉRO 132-06-17**

Considérant que le conseil municipal veut permettre la construction d'une nouvelle rue sur une partie du lot 3 407 742 par la Fabrique de Paroisse de La Présentation;

Considérant que la Fabrique a donné mandat à la firme Groupe FBE Bernard Expert, pour la préparation des plans et devis dans le cadre du projet ci-haut mentionné;

Il est proposé par Martin Bazinet
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'approuver les plans et devis portant les numéros 66313-16, pour le projet domiciliaire sur les terrains de la Fabrique, tel que soumis aux membres du conseil par la firme Groupe FBE Bernard Expert.

14- AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 214-17 DÉCRÉTANT LE PAIEMENT D'UNE CONTRIBUTION POUR PERMETTRE L'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE RUE SUR UNE PARTIE DU LOT 3 407 742 ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN ACQUITTER LES COÛTS

Avis de motion est donné, par le conseiller Sylvain Michon, à l'effet qu'il présentera pour adoption, avec dispense de lecture, lors d'une séance ultérieure du Conseil, le règlement numéro 214-17 décrétant le paiement d'une contribution pour permettre l'ouverture d'une nouvelle rue sur une partie du lot 3 407 742 et autorisant un emprunt pour en acquitter les coûts

L'objet de ce règlement est de permettre la construction d'une nouvelle rue sur le terrain de la Fabrique de Paroisse de La Présentation.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et ils renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

**15- ADMQ – FORMATION SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017
RÉSOLUTION NUMÉRO 133-06-17**

Considérant que le 5 novembre prochain, toutes les municipalités et ville du Québec seront en élection ;

Considérant que l'Association des directeurs municipaux du Québec offre une formation sur les élections ;

Il est proposé par Pierre-Luc Leblanc
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la participation de Josiane Marchand, directrice générale et Lucie Chevrier, secrétaire-trésorière adjointe à participer à la journée de formation sur les élections le 14 septembre prochain à Beloeil au coût de 304\$ chaque, plus les taxes.

De rembourser à Mesdames Marchand et Chevrier les frais inhérents à leur déplacement sur présentation des pièces justificatives.

**16- PROJET DE LOI NUMÉRO 122 – DEMANDE D'ADOPTION DU PROJET DE LOI AVANT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 5 NOVEMBRE 2017
RÉSOLUTION NUMÉRO 134-06-17**

Considérant que le dépôt du projet de loi n° 122 s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité;

Considérant qu'avec le projet de loi n° 122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement;

Considérant que donner plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l'avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec;

Considérant que le projet de loi n° 122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans;

Considérant que la FQM est globalement satisfaite du contenu du projet de loi n° 122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d'en bonifier la portée;

Considérant que les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

De demander aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude détaillée du projet de loi n° 122;

De demander qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi n° 122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

**17- REMPLACEMENT DU CLIMATISEUR/CHAUFFAGE AU BUREAU MUNICIPAL
RÉSOLUTION NUMÉRO 135-06-17**

Considérant que le système de climatisation/chauffage/ventilation au bureau municipal est défectueux;

Considérant les deux soumissions reçues;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat d'un nouveau système de climatisation/chauffage/ventilation pour le bureau municipal, de la compagnie Synair tech, au montant de 5 495\$, plus les taxes, le tout selon les spécifications de la soumission;

D'autoriser le paiement lorsque les travaux seront terminés.

**18- APPEL DE CANDIDATURE POUR LE POSTE DE COORDONNATRICE DES LOISIRS
RÉSOLUTION NUMÉRO 136-06-17**

Considérant que la coordonnatrice des loisirs nous a remis sa démission;

Il est proposé par Sylvain Michon
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale à entamer les procédures d'appel de candidatures pour le poste de coordonnatrice des loisirs, tel que mentionné dans l'affichage déposé (parution dans les journaux et sur Internet) et à faire la sélection des candidats pour les entrevues;

De mandater Madame Josiane Marchand, directrice générale et Lucie Chevrier, secrétaire-trésorière adjointe à procéder aux entrevues d'embauche pour le poste de coordonnatrice des loisirs.

**19- JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES
– PROCLAMATION
RÉSOLUTION NUMÉRO 137-06-17**

Considérant que la *Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées* a pour but de sensibiliser l'opinion publique sur un phénomène inacceptable et tabou dans notre société, soit la maltraitance des personnes âgées;

Considérant que, parmi les personnes âgées, les femmes sont plus nombreuses que les hommes et que l'on note avec inquiétude que les femmes âgées font souvent l'objet de multiples formes de discrimination en raison du rôle que la société leur réserve, à quoi s'ajoutent l'âge, l'invalidité ou d'autres motifs de discrimination, qui portent atteinte à l'exercice de leurs droits fondamentaux;

Considérant qu'à l'automne 2015, la Municipalité a mis à jour sa Politique de la famille;

Il est proposé par Pierre-Luc Leblanc
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

De proclamer la journée du 15 juin 2017 comme étant la *Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées* afin de sensibiliser la population de la MRC des Maskoutains.

**20- AUTORISATION DE PASSAGE – TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU
RÉSOLUTION NUMÉRO 138-06-17**

Considérant que « CIBC Charles-Bruneau » organise un tour cycliste dont le trajet prévoit de traverser la Municipalité et d'ainsi circuler sur les routes de La Présentation, le 7 juillet 2017;

Considérant que « CIBC Charles-Bruneau » désire obtenir l'autorisation de la Municipalité avant de demander un permis au Ministère des Transports (MTQ) relativement à cette activité vu que le parcours emprunte des routes sous la juridiction du MTQ;

Il est proposé par Pierre-Luc Leblanc
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser les cyclistes qui participeront au Tour cycliste organisé par « CIBC Charles-Bruneau » de circuler sur les routes de la Municipalité, le 7 juillet 2017, selon l'itinéraire fourni par les organisateurs et qui empruntera le Grand Rang, en provenance de St-Charles, pour poursuivre leur trajet à St-Hyacinthe, conformément au plan remis par les organisateurs;

D'exiger que les organisateurs obtiennent l'autorisation du MTQ à cet effet vu que la route visée par cette activité est sous la juridiction du MTQ;

De n'assumer aucune responsabilité pour cette activité.

**21- RÉSOLUTION MANDATANT UN ENTREPRENEUR POUR PROCÉDER AU NETTOYAGE ET À
L'ENLÈVEMENT DES CAUSES D'INSALUBRITÉ SE TROUVANT SUR L'IMMEUBLE SIS AU
1425, RANG SALVAIL SUD
RÉSOLUTION NUMÉRO 139-06-17**

Considérant que la Municipalité a adressé une mise en demeure à Monsieur Benoit Tremblay, propriétaire, en date du 22 octobre 2015, visant le nettoyage et l'enlèvement des causes d'insalubrité se trouvant sur l'immeuble sis au 1425, rang Savail Sud;

Considérant qu'au terme de l'article 4 de la Loi sur les compétences municipales, la Municipalité a compétence dans le domaine des nuisances;

Considérant que la Municipalité a adopté le règlement *G200 révisé, applicable par la Sûreté du Québec*, conformément à l'article 59 de la Loi sur les compétences municipales formulant à l'article 40 ce qui constitue une nuisance;

Considérant que la juridiction de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec quant à l'usage exercé sur une terre agricole n'annule en rien le droit de la Municipalité de faire respecter sa réglementation concernant les nuisances;

Considérant que l'accumulation de nuisances sur le lot 3 697 943 revêt un caractère de permanence puisque leurs présences ont été constatées à plusieurs reprises, sans changement, depuis le début des procédures en octobre 2015;

Considérant le jugement rendu par la Juge Lise Matteau, en date du 6 janvier 2017, laissant au propriétaire jusqu'au 31 mai 2017 pour effectuer lui-même le nettoyage et l'enlèvement des causes de nuisances sur sa propriété;

Considérant que l'inspectrice en bâtiment a effectué une visite de routine en date du 06 juin 2017 et qu'aucun correctif n'a été entrepris par le propriétaire;

Considérant que le jugement rendu par la Juge Lise Matteau, en date du 6 janvier 2017 autorise la Municipalité à procéder ou à faire procéder au nettoyage et à l'enlèvement des causes d'insalubrité se trouvant sur la propriété, aux frais du propriétaire;

Considérant que les nuisances sont présentes sur une très grande superficie du terrain et qu'il sera complexe d'éliminer la totalité des éléments problématiques;

Considérant que la Municipalité a divisé la propriété en secteurs afin d'effectuer les travaux en différentes phases;

Considérant que la Municipalité a demandé à deux entrepreneurs une soumission pour effectuer le ménage de la phase 1 et que nous en avons reçu qu'une seule;

Il est proposé par Sylvain Michon
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

De mandater la compagnie RMS Recyclage de métaux pour la réalisation de la première phase des travaux de nettoyage et d'enlèvement des causes d'insalubrité, notamment des déchets, de la ferraille, des pneus, des véhicules routiers hors d'état de fonctionnement, des véhicules routiers en état apparent de réparation, les branches et broussailles, les débris de construction ou de démolition et les amoncellements de bois se trouvant sur le terrain et autour des bâtiments, sur le lot 3 697 943, situé au 1425, rang Salvail Sud au montant estimé à 13 000\$, duquel sera déduit le montant pour le rachat des métaux;

D'autoriser le paiement de la facture à la compagnie RMS Recyclage de métaux suite aux travaux et au calcul des déductions;

De facturer toutes dépenses encourues pour la réalisation des travaux relatifs au nettoyage et à l'enlèvement des causes d'insalubrité au propriétaire foncier.

22- AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 213-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 06-80 AFIN DE MODIFIER LES AFFECTATIONS AU SOL À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE URBAIN AINSI QUE LES GRANDES ORIENTATIONS CONCERNANT L'ENSEMBLE PAROISSIAL

Avis de motion est donné par le conseiller Georges-Étienne Bernard, à l'effet qu'il présentera pour adoption, lors d'une prochaine séance, ordinaire, extraordinaire ou d'ajournement, le règlement numéro 213-17 *modifiant le règlement relatif au plan d'urbanisme numéro 06-80 afin de modifier les affectations au sol à l'intérieur du périmètre urbain ainsi que les grandes orientations concernant l'ensemble paroissial*

L'objet de ce règlement est :

- De modifier l'article 2.2.4 du Chapitre 2, Orientation d'aménagement du territoire, du Plan d'urbanisme numéro 06-80 intitulé *Protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural du Noyau Villageois* afin d'intégrer de nouveaux objectifs pour le cimetière, situé à l'intérieur de l'ensemble paroissial
- De modifier les cartes relatives à l'affectation du sol dans le périmètre urbain afin de permettre l'intégration du lot 3 406 805 (anciennement Laferté) à l'affectation publique, l'intégration d'une partie du lot 3 407 742 (cimetière) à l'affectation résidentielle et l'intégration des lots 3 406 802, 3 406 803, 3 406 806, 3 406 812, 3 406 813, 4 924 612 et 4 924 613 à l'affectation résidentielle et commerciale légère;

**23- ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 213-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 06-80 AFIN DE MODIFIER LES AFFECTATIONS AU SOL À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE URBAIN AINSI QUE LES GRANDES ORIENTATIONS CONCERNANT L'ENSEMBLE PAROISSIAL
RÉSOLUTION NUMÉRO 140-06-17**

Attendu que la Municipalité de La Présentation a adopté un règlement constituant le Plan d'urbanisme révisé, lequel a pour objet d'identifier les orientations d'aménagement et de développement du territoire;

Attendu que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

Attendu que la Municipalité a acheté le lot 3 406 805 à des fins publiques, soit pour agrandir son terrain des loisirs ;

Attendu que la Fabrique La Présentation projette un développement résidentiel sur la partie non utilisée de son cimetière, soit une partie du lot 3 407 742 ;

Attendu que le Conseil municipal est favorable au développement projeté, souhaitant néanmoins que le projet s'intègre harmonieusement à l'ensemble paroissial existant ;

Il est proposé par Martin Bazinet
Appuyé par Pierre-Luc Leblanc
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le premier projet de règlement numéro 213-17 intitulé «Règlement modifiant le règlement relatif au Plan d'urbanisme numéro 06-80 afin de modifier les affectations au sol à l'intérieur du périmètre urbain ainsi que les grandes orientations concernant l'Ensemble paroissial»;

De tenir une assemblée de consultation publique mardi, 4 juillet 2017, à 19 heures, à la salle du Conseil, afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

24- CPTAQ – APPUI À LA DEMANDE D'AUTORISATION DES ENTREPRISES YVON ET LUC BEAUREGARD SENC – LOT 3 698 599, RANG SALVAIL NORD; RÉSOLUTION NUMÉRO 141-06-17

Considérant que Les Entreprises Yvon et Luc Beauregard SENC demandent l'autorisation à la CPTAQ pour l'utilisation non agricole du lot 3 698 599, soit l'exploitation d'une sablière et son chemin d'accès ;

Considérant que le demandeur exploite une sablière sur ce même lot ;

Considérant que la demande concerne le renouvellement de l'autorisation numéro 409799 rendue le 13 janvier 2016 par la Commission de protection du territoire agricole du Québec, puisque la condition numéro 3 n'a pas été complétée à temps entraînant la nullité de l'autorisation;

Considérant que la demande n'implique pas de vendre, de donner ou d'échanger des parties de l'emplacement visé;

Considérant que le projet n'affectera pas négativement les usages agricoles avoisinants puisque sur trois côtés, les lots voisins forment une couronne boisée;

Considérant qu'il n'y a pas d'autre emplacement pouvant accueillir cette activité à l'extérieur de la zone agricole, sur le territoire de la Municipalité de La Présentation;

Considérant que le projet ne contrevient à aucun règlement d'urbanisme en vigueur dans la Municipalité;

Il est proposé par Sylvain Michon
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'appuyer la demande d'autorisation faite à la CPTAQ par Les Entreprises Yvon et Luc Beauregard SENC visant l'utilisation à des fins autres qu'agricoles, soit l'exploitation d'une sablière et son chemin d'accès, du lot 3 698 599, rang Salvail Nord.

25- TRAVAUX DE LIGNAGE DES ROUTES – APPROBATION DU DEVIS – INVITATION DES SOUMISSIONNAIRES RÉSOLUTION NUMÉRO 142-06-17

Considérant le devis déposé par la directrice générale pour les travaux de lignage des routes à effectuer à plusieurs endroits sur le territoire;

Considérant la Politique de gestion contractuelle en vigueur relativement aux appels d'offres;

Il est proposé par Martin Bazinet
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale à procéder à l'invitation de soumissionnaires pour les travaux de lignage des routes à effectuer à plusieurs endroits sur le territoire de la Municipalité;

D'approuver les dispositions des devis qui seront transmis aux soumissionnaires invités.

26- MTQ – CONTRAT D'ENTRETIEN D'HIVER POUR LE RANG DES GRANDS-ÉTANGS – APPROBATION DU CONTRAT RÉSOLUTION NUMÉRO 143-06-17

Considérant que le contrat d'entretien d'hiver convenu avec le Ministère des Transports (MTQ) pour le déneigement du rang des Grands-Étangs venait à échéance le 31 mai 2017;

Considérant que le MTQ propose un nouveau contrat d'une durée d'une année, soit du 25 octobre 2017 au 10 avril 2018, avec clause de renouvellement pour les 2 années subséquentes;

Considérant que la Municipalité désire accepter les modalités proposées par le MTQ pour le nouveau contrat à conclure;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

D'accepter les dispositions et modalités du nouveau contrat à signer avec le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ) concernant le déneigement, le déglacage et la fourniture de matériaux pour l'entretien d'hiver du rang des Grands-Étangs, le tout tel que prévu aux documents transmis par le MTQ, au montant de 25 154,54\$, pour la saison contractuelle qui s'étendra du 25 octobre 2017 au 10 avril 2018 inclusivement;

D'autoriser Josiane Marchand, directrice générale, à signer les documents requis pour donner suite aux présentes, pour et au nom de la Municipalité de La Présentation.

27- DIVERS

27.1 CONSTRUCTION DU GYMNASE/CENTRE COMMUNAUTAIRE – PAIEMENT SUITE AU DÉCOMPTE # 2 RÉSOLUTION NUMÉRO 144-06-17

Considérant l'adoption par le conseil du règlement d'emprunt numéro 208-16 et son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 14 mars 2017;

Considérant le décompte progressif numéro 2 présenté par le Groupe Drumco Construction inc. et la recommandation de Boulianne Charpentier Architectes relativement au paiement de ce décompte (Construction du gymnase/centre communautaire);

Il est proposé par Sylvain Michon
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser le décompte numéro 2 et le paiement au Groupe Drumco Construction inc. d'une somme de 585 115,71\$, taxes incluses, pour les travaux réalisés dans le cadre du projet de construction du gymnase/centre communautaire;

28- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

MRC – Projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du Conseil du 10 mai 2017
MRC – Procès-verbal du comité administratif du 25 avril 2017
MRC – Procès-verbal de la séance du Conseil du 12 avril 2017
MRC – Règlement numéro 17-478 modifiant le Règlement numéro 03-128 relatif au schéma d'aménagement révisé (Concessionnaire automobile – Affectation U5 – Boulevard Laurier Ouest – Sainte-Marie-Madeleine et Saint-Hyacinthe) – Adoption
RIAM – Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'administration du 24 mai 2017
RIAM – Ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 7 juin 2017
RIAM – Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 24 mai 2017

29- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

30- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉSOLUTION NUMÉRO 145-06-17

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19 h 56.